



Assurer la livraison du nouveau programme de micro-financement du Fonds d'action culturelle communautaire (FACC)

## **Fière d'agir en tant que partenaire du gouvernement pour accroître les activités et les expériences artistiques et culturelles dans les écoles de nos communautés**

**Ottawa – le 25 septembre 2018** – Pour la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) et son réseau, cette promesse du gouvernement d'assurer la livraison du programme de micro-financement lié au FACC est une excellente nouvelle. La FCCF et son réseau célèbrent aujourd'hui l'occasion qui leur est offerte de passer conjointement à l'action. Cette annonce fait suite à notre appel au rapprochement et à la collaboration entre le gouvernement et le secteur des arts et de la culture.

Selon Martin Théberge, président de la FCCF : « Voilà la suite logique de notre appel au travail *par, pour et AVEC*. Notre réseau a toutes les raisons d'être fier de cette occasion d'agir en tant que partenaire privilégié du gouvernement, pour assurer un impact optimal de ce programme dans nos écoles. C'est aussi la possibilité de concrétiser davantage notre collaboration horizontale avec le secteur de l'éducation, avec qui nous entretenons déjà des liens étroits. »

Le gouvernement a vu juste en priorisant dans son plan les investissements au bénéfice des arts et de la culture. Ce programme de micro-financement marque une autre étape vers la reconnaissance du rôle incontournable de notre secteur pour renforcer la vitalité des communautés francophones et acadienne. Nous y voyons également la reconnaissance de la qualité du travail de la FCCF et de son réseau de membres à travers le pays.

« La FCCF est un partenaire de choix. Les capacités de son réseau sont au rendez-vous. La même vision nous anime, soit de faire en sorte que les élèves de nos écoles de langue française en situation minoritaire aient davantage accès aux arts et à la culture, sous toutes les formes possibles. Nous voulons contribuer de manière directe à multiplier les activités et les expériences culturelles dans nos écoles, pour stimuler la créativité et la fierté d'appartenir à notre identité francophone », de poursuivre Martin Théberge.

*Fondée en 1977, la FCCF est un organisme national dont la mission est de promouvoir l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadienne. Son réseau rassemble sept regroupements nationaux en théâtre, en littérature, en chanson-musique, en arts médiatiques et en arts visuels, treize organismes œuvrant au développement culturel et artistique dans onze provinces et territoires du Canada, ainsi qu'un regroupement de réseaux de diffusion et une alliance de radios communautaires.*

– 30 –

Pour renseignements :  
Manon Henrie-Cadieux  
Conseillère spéciale, Communications et collaborations stratégique  
705 978-1222 et [strategies@fccf.ca](mailto:strategies@fccf.ca)